



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Emergency Response Division/Division des

Interventions en cas d'urgence maritime

Centennial Towers 7th Floor - 7W11

200 Kent Street

Ottawa

Ontario

K1A0S5

Title - Sujet PEIE: barges à coque dure	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7047-170070/B	Amendment No. - N° modif. 011
Client Reference No. - N° de référence du client F7047-170070	Date 2020-06-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$ERD-010-27735	
File No. - N° de dossier 010erd.F7047-170070	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-06-30	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cormier, Jessica	Buyer Id - Id de l'acheteur 010erd
Telephone No. - N° de téléphone (343) 543-7594 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 011

Cette modification est pour le but de :

1. prolonger la date de clôture;
2. répondre aux questions reçues de l'industrie; et
3. modifier l'annexe B – Énoncé des besoins techniques

1. PROLONGER LA DATE DE CLÔTURE

La date de clôture de la sollicitation a été prolongée jusqu'au **30 juin 2020.**

2. QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 1 : En ce qui concerne l'article 4.2.6.11 Défense rigide à haute densité, ce type de défense doit-il être fixé à l'arrimage en aluminium coulé le long de la barge ou la défense doit-elle être permanente? Plus précisément, le type de défense souhaité est-il une défense cylindrique gonflable à haute densité et combien sont nécessaires?

RÉPONSE 1 : La GCC recherche une défense qui soit fixée de façon permanente à la coque. C'est au contracteur de choisir les défenses en fonction de leur conception qui garantiront la longévité et la durabilité de la barge. L'annexe B, section 4.2.6.11. a été modifiée (voir ci-dessous).

QUESTION 2 : Au sujet de 6.4.1 : La date de fin de la période du contrat sera-t-elle ajustée en fonction de la date d'attribution et le calendrier des livraisons proposé, plus le délai de livraison proposé par le soumissionnaire retenu reconnaissant la période de fin de la période peut être postérieur au 31 mars 2022 ?

RÉPONSE 2 : Non, la date de fin du contrat ne sera pas modifiée.

QUESTION 3 : Concernant la modification 006, réponse 13 : Dans la réponse, il est indiqué que "la livraison est requise pour le 31 décembre 2021". Cela est en contradiction avec l'annexe B, où le Canada exprime une préférence pour la livraison avant le 31 décembre 2021 mais exige qu'il incombe aux soumissionnaires de proposer leurs meilleures dates de livraison, ce que le Canada a demandé avant le 31 décembre 2021. Veuillez confirmer qu'un soumissionnaire qui propose des délais de livraison entraînant des dates de livraison postérieures au 31 décembre 2021 ne sera pas considéré comme non conforme ?

RÉPONSE 3 : Pour corriger la modification 006, réponse 13 : Bien que la livraison de toutes les barges soit requise pour le 31 mars 2022, nous demandons que toutes les barges soient livrées d'ici le 31 décembre 2021, mais demandons aux soumissionnaires de présenter leurs meilleures dates de livraison possibles.

Les dates de livraison ne seront pas évaluées, par conséquent, les soumissionnaires qui proposent des dates de livraison postérieures au 31 décembre 2021 ne seront pas considérés comme non conformes (non recevables) pour cette raison.

QUESTION 4 : Concernant l'appendice A : il est à noter qu'il existe une exigence importante en matière d'essai et d'inspection des soudures. Le tableau 1 fournit une liste des inspections des soudures requises pour les navires de <12 m de longueur hors tout. Veuillez indiquer les exigences pour les navires de plus de 12 m de longueur tout?

RÉPONSE 4 : L'exigence d'essai et d'inspection des soudures s'applique à tous les navires, quelle que soit la LOA. Le titre du tableau de l'annexe B, appendice A, a été modifié (voir ci-dessous).

3. MODIFIER L'ANNEXE B - ÉNONCÉ DES BESOINS TECHNIQUES

À l'annexe B, Énoncé des besoins techniques

SUPPRIMER: Article 4.2.6.11. dans son intégralité

INSÉRER: Article 4.2.6.11. comme suit:

4.2.6.11. Des défenses rigides à haute densité, fixées de façon permanente, doivent être installées pour éviter les dommages lorsque la barge est à quai.

À l'appendice A, exigence A.3 de l'annexe B - Énoncé des besoins techniques

SUPPRIMER: Le titre du tableau 1 dans son intégralité

INSÉRER: Le titre du tableau 1 comme suit:

Tableau 1 : Exigences en matière d'inspection des soudures pour les navires neufs

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS